



Emilie CHALAS
Députée de l'Isère

Communiqué de Presse
Réunion constitutive du groupe de travail Fonction Publique

Nous avons lancé ce jour à l'Assemblée nationale un groupe de travail majoritaire Fonction publique afin d'accompagner les travaux de préparation à la réforme de la fonction publique annoncée par le gouvernement. J'en ai été nommée coordinatrice.

Priorité du gouvernement, la réforme de la fonction publique a donné lieu le 13 octobre dernier au lancement par le Premier Ministre du processus « Action publique 2022 ». Ce programme a pour but de poursuivre trois objectifs : i. l'amélioration de la qualité des services publics ; ii. offrir un environnement de travail modernisé ; iii. accompagner la baisse des dépenses publiques. Outre l'ambition d'une méthode innovante pour transformer positivement l'administration publique du point de vue de l'usager, de l'agent public et du contribuable, ce processus s'accompagne d'un fonds doté de 700 millions d'euros sur cinq ans pour financer les moyens de cette transformation, dans le cadre du grand plan d'investissement.

C'est pour accompagner ce processus au sein de l'Assemblée Nationale que nous avons proposé la constitution de ce groupe de travail Fonction publique au Président du groupe La REM, Richard Ferrand. Ce groupe réunit 21 membres dont 18 LaRem et 3 Modem. La majorité comprend en effet de nombreux membres issus de la société civile ayant des compétences et expériences utiles pour enrichir la réflexion et apporter des éléments complémentaires dans le cadre de cette réforme, technique et complexe mais essentielle.

Le groupe de travail se donne un an pour soumettre ses propositions au gouvernement, avec lequel il souhaite avoir un processus itératif. Nos propositions lui seront ainsi soumises au fil de l'eau et seront également compilées dans un rapport final. Nous organiserons dans les mois à venir des auditions nationales et des conférences débats afin de faire intervenir et d'entendre les experts sur le sujet. Nous ferons remonter de nos territoires les leçons des expérimentations qui y sont menées et ne manquerons pas de nous inspirer également des expériences de l'étranger.

Au cours de nos travaux, nous réfléchissons à la stratégie de pilotage et de transformation de la fonction publique annoncée par le Gouvernement, au regard du référentiel fixé par le Président de la République de réduire de 120 000 postes le nombre d'agents d'ici à 2022. Mais bien que la réduction des dépenses publiques par la suppression de postes soit l'un des objectifs de la réforme, nous prendrons soin de sortir de cette seule approche budgétaire et comptable, ainsi que de celle du « fonctionnaire bashing », afin d'insister sur le rôle fondamental du service public. Nos agents publics, moteur souvent invisible et mal considéré de l'action publique, doivent être remis en avant, tout comme les valeurs d'intérêt général et d'adaptabilité qui irriguent nos services publics. Nous tenons ainsi à préciser que le statut du fonctionnaire ne fera aucunement l'objet d'une remise en cause dans nos réflexions.

Nos travaux concernent principalement les trois chantiers transversaux suivants :

1. Le management et le manager dans la fonction publique : c'est en effet un levier essentiel pour que les corps intermédiaires contribuent à la conduite du changement et à l'accompagnement des carrières des fonctionnaires
2. Définir le socle commun et les singularités des trois versants de la fonction publique en matière de missions de service public afin de cibler dans la loi des dispositifs communs et des dispositions opportunes et spécifiques à chaque versant.
3. Informatisation, numérisation, et dématérialisation, qui sont trois niveaux différents d'avancée dans la technologie informatique.

La fonction publique est un secteur qui emploie près de 5,5 millions de personnes en France, soit 20% de l'emploi total de notre pays. Les fonctionnaires incarnent l'intérêt général et le service public. Nous nous devons de mieux les accompagner et de repenser leurs moyens et leurs missions pour être pleinement en phase avec les attentes et les contraintes propres à notre époque. C'est ce à quoi s'appliquera à contribuer ce groupe de travail.

Contacts presse:

Eléonore CALAS, collaboratrice à Paris / eleonore.calas@clb-an.fr / 06 70 81 45 30

Bertrand BIJU-DUVAL, Collaborateur à Grenoble / bertrand.biju-duval@clb-an.fr / 06 37 53 75 17
emilie.chalas@assemblee-nationale.fr / 01 40 63 68 17

